



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



# CITÉ SCOLAIRE FRANÇOIS-JEAN ARMORIN

35, avenue Henri Grand - B.P. 525 - 26402 CREST CEDEX  
Téléphone : 04 75 25 10 89 - Fax : 04 75 25 23 41



Crest, vendredi 24 janvier 2014

Aux membres du CESC,  
Pour information, aux personnels de la cité scolaire

## **Objet : Compte-rendu du CESC du jeudi 23 janvier 2014**

Le CESC est une instance commune pour le collège et le lycée polyvalent. Le tour de table permet à chacun des représentants des usagers et acteurs dans la cité scolaire de se présenter.

Le chef d'établissement rappelle les objectifs du CESC : faire le bilan des actions et programmer les projets en travaillant en commissions.

Le programme 2013/2014 pour le collège est listé par niveau : en sixième, les compétences psycho-sociales, travail sur l'estime de soi ; en cinquième, la prévention du groupe ; en quatrième, le harcèlement ; en quatrième et troisième, l'éducation à la sexualité. Les actions de sécurité routière concerneront certainement cette année les sixièmes.

Pour ce dernier thème, il est évoqué que ce travail soit mis en perspective en conseil école-collège et en plan de formation établissement. Pour cela, la présence de 3 formateurs dans l'établissement et le travail des 3 éducateurs de la sauvegarde de l'enfance permettront de fédérer une équipe plus nombreuse autour des nombreuses problématiques que révèle le thème de l'éducation à la sexualité. Ainsi y sont abordés les domaines de la biologie, de la responsabilité, du choix, de la loi, en transversalité de nombreuses disciplines. La circulaire de 2003 donne toutes les précisions. Sont demandées des HSE afin de financer les interventions des enseignants en dehors des cours.

Les éducateurs rappellent leurs missions et actions au sein de la commune et pour la cité scolaire avec les actions et les temps de présence dans l'établissement. Dans leur programme d'action, le travail s'effectue en lien avec l'assistante sociale, les infirmières, le Conseil Général, le centre de planification ...

Les projets au lycée polyvalent s'axent sur l'éducation aux choix responsables. Ils sont à présenter dans le prochain contrat d'objectifs et peuvent s'inscrire dans les choix d'Accompagnement Personnalisé pour tirer profit de blocs de 2 heures pour des actions thématiques en lien avec les problématiques du CESC.

L'assistante sociale indique que l'association des assistants d'éducation/surveillants est importante pour impliquer ceux qui ont des actions quotidiennes avec l'ensemble des élèves.

Dans le domaine de la communication ; point déjà évoqué au CESC de l'année 2012/2013, l'utilisation accrue du site Internet semble indispensable. Est demandé un temps de formation à l'utilisation du site afin de multiplier le nombre des rédacteurs/administrateurs. La question de la gestion d'un tel site est posée. Les parents d'élèves relèvent des problèmes de communication pour connaître notamment les actions engagées dans l'établissement et sur la manière de s'informer en général. Ils annoncent une conférence le 25 mars sur le rôle des parents dans l'école avec débat.

Le thème de l'éco-responsabilité est développé par l'enseignante référente. Le comité de pilotage éco-responsable pourrait être relancé avec pour objectif l'obtention du label E3D (établissement en démarche de développement durable). Le conseiller général présent répond favorablement à toute demande d'actions avec l'écosite d'Eurre. Informations, actions, rencontres et visites sont programmables dans de nombreux champs de cette thématique. L'idée d'une semaine du développement durable est évoquée, ainsi que celle d'un plan de formation en établissement.

Une représentante des élèves, élue au Conseil de Vie Lycéenne (CVL), présente le calendrier concernant le temps fort contre les discriminations en février, la préparation de la semaine contre ces discriminations avec la journée du 21 mars contre le racisme.

Le chef d'établissement annonce que 3 cabinets d'architecture ont été choisis le 14 janvier afin de proposer un projet de restructuration et procéder au choix du cabinet pour un début des travaux annoncé en 2016.

Un calendrier de 4 dates permet aux participants et à d'autres personnels de s'inscrire aux commissions selon l'agenda suivant :

- 1. Mardi 18 mars à 18h : Commission communication : relation établissement / familles**
- 2. Mardi 18 mars à 18h : Commission Santé prévention**
- 3. Jeudi 20 mars à 18h : Education aux choix-Ecoresponsabilité, cantine**
- 4. Concernant l'actualisation du site Internet, des formations seront proposées à l'interne**

Veillez communiquer, par retour d'email, votre inscription dans une ou plusieurs commissions.

La Direction